

Objet :
Affaire du projet de construction d'un barrage sec secteur Gourier.

PAPI de quoi s'agit-il ?

Un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) est un plan d'action pour réduire les conséquences humaines, économiques et matérielles des inondations à l'échelle du territoire d'un bassin versant.

Un premier programme PAPI a été mis en œuvre sur la période 2014-2018 sur le bassin versant du Préconil, sur les communes du Plan de la Tour et de Sainte Maxime.

Après les crues de 2019 l'état somme les collectivités locales de trouver des techniques alternatives et environnementales avec les compétences inondations pour la préservation et la réduction de vulnérabilité des zones à risques se situant en amont et sur le Préconil.

Ces travaux à réaliser sont bien sûr une notion d'intérêt général avec un dispositif de subvention d'état (fonds Barnier)

Plusieurs phases sont envisagées : les sites du Gourier, du Couloubrier, d'Emponse, du Bouillonnet et Camp Ferrat.



Figure 11 : Localisation des aménagements sur le bassin du Préconil pour le présent PAPI

Comme illustré sur la carte ci-dessus, le programme prévoit sur le bassin du Préconil :

- Un traitement des pistes forestières privées pour limiter le ruissellement et réduire le transport solide excédentaire sur le bassin du Cours du Pey – Action 6.1 ;
- Une retenue à sec de Courruero sur le Gourier pour ralentir les écoulements en tête de bassin - Action 6.5 ;
- Un chenal de crue sur le cours d'eau de l'Emponse, affluent du Préconil, pour éviter les débordements sur une zone d'enjeu sur la commune du Plan-de-la-Tour - Action 6.9 ;
- Des réaménagements du lit mineur sous la forme de lits emboîtés sur le Préconil pour abaisser localement la ligne d'eau tout en restaurant les fonctionnalités morphologiques du cours d'eau - Action 6.6 ;
- La restauration d'une zone d'expansion de crue pour limiter les débordements dans des secteurs à enjeux et lamener les crues du Préconil - Action 6.3a.

Ces actions d'investissement sont complétées par les opérations de curage du Préconil (Action 6.8) dans sa partie terminale pour maintenir son gabarit hydraulique et ainsi limiter les débordements dans les secteurs à enjeux de Sainte-Maxime.



Travaux de réduction des risques d'inondation sur le bassin versant du Préconil - PAPI Complet - Phase 1

La FNE83 est contactée par Monsieur CHAUVIN ainsi que son frère propriétaires et exploitants d'une parcelle de terre et de vignes quartier Gourier au lieu dit « Courruero » au Plan de la Tour. Cette parcelle est retenue par la collectivité pour y implanter un barrage sec (qui a pour vocation à stocker temporairement « un trop plein » des eaux de ruissèlement pluvial et de les restituer progressivement) première phase du projet PAPI Préconil.

Malgré le désaccord propriétaires/collectivités, des opérations géotechniques sur le site sont entreprises (carottage du sol à divers endroit et prélèvements pour analyses).

FNE83 se rend sur le site pour une réunion terrain avec Monsieur CHAUVIN ainsi que les représentants de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez maitre d'ouvrage délégués pour la mise en œuvre du PAPI Préconil et pour les démarches foncières auprès de certains propriétaires et représentants du Canal de Provence.

Notre constat après visite rejoint celui de Messieurs CHAUVIN, le barrage sec du Gourier n'est pas propice à la sécurisation du Préconil, celui-ci sécurisera seulement 2 kilomètres carrés alors que le bassin versant du Préconil est de 60 kilomètres carrés, le ruisseau est en pointillé sur la carte ce qui prouve qu'il n'a plus l'activité qui pourrait faire craindre à un quelconque danger.

Nous constatons également la déforestation de part et d'autre du ruisseau, débroussaillage mécanique interdit dans une zone de présence de la tortue d'Hermann (il y aurait eu un accord verbal avec la SOPTOM (Station d'Observation et de la Protection des Tortues et de leur Milieu), un accord verbal n'est pas recevable.

Nous constatons en fond de vallon un point d'eau remarquable avec herbier et présence d'activités aquatiques, seul point d'eau collinaire et réserve de biodiversité pour la faune et la flore sur des dizaines d'hectares.

Celui-ci sera irrémédiablement enfoui lors de la construction du barrage.



Point d'eau en fond de vallon

Une question se pose aussi sur la fréquentation de camion de 38 tonnes sur une petite route secondaire qui engendrera des problématiques de sécurité.

Sur place force est de constater que les ruisseaux d'Emponse, du Couloubrier, du Bouillonnet et du Préconil sont nettement plus actifs et dangereux que le Gourier.

Nous arrivons donc à la conclusion qu'une action commune avec Messieurs CHAUVIN est à envisager.

Octobre 2023, prise de photos tout le long du Préconil secteur les Moulins-Brisach-Camp Ferrat-Bringueron, commune de Sainte-Maxime et la Gourre face à la déchèterie du Plan de la Tour ou l'on constate l'état déplorable du lit du Préconil (dépôts sauvages de poubelles, déchets du BTP réduisant par endroits de plusieurs mètres le lit de la rivière, végétation impénétrable, murs de soutènements des constructions à même le lit de la rivière, remblais de terre pour surélever les parcelles de vignes, etc...)







Pour conclure, l'urgence est de contacter les acteurs du projet afin d'organiser une table ronde et débattre du bien fondé de la réalisation de ce barrage sec.

Des sites plus stratégiques seraient à envisager en priorité sur le Préconil (Bringueron-Brisach-les Bouillerettes-le Couloubrier)

Vous en souhaitant bonne réception.

Bien cordialement.

Madame Françoise BERENGUIER-OLLIVIER

Table ronde :

- Maître d'œuvre : EGIS EAU Toulon
Monsieur CORNUAILLE Didier – Chef de projet

- Ingerop Aix
Groupe d'ingénierie et de conseil, bureau d'étude Technique

- Communauté de commune du Golfe de Saint-Tropez
Porteur de projet et structure animatrice du projet, maître d'ouvrage
Vincent MORISSE - Président

- La DREAL : Direction Régionale de l'environnement, de l'aménagement, du logement

- La DDTM : Direction départementale des territoires et de la mer du Var
Service eau et biodiversité, paysages, espèces protégées
FELTZ Arnaud
Politique de l'eau : Mme Laeticia DUPAKIS

- Monsieur le Maire du Plan de la Tour
GIUBERGIA Laurent
CHARLES Aline

- Canal de Provence
Maître d'ouvrage
Madame SONDAZ

- Syndicat Mixte de la Garonette
Monsieur José LECLERRE

- Messieurs CHAUVIN propriétaires exploitants du site

- FNE83
Monsieur Bonhomme Président
Madame OLLIVIER Administratrice et Présidente de la Sentinelle
Madame SIMONI Administratrice et élue Gassinoise